

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

 $\label{eq:BidReceiving} \textbf{Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions - TPSGC}$

11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1/Noyau 0A1 Gatineau Quebec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for Supply Arrangement - Révision à une demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

There is a security requirement with this document

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Professional Services Online & Temporary Help Services Division/Division des services professionnels en ligne et d'aide temporaire 11 Laurier St./11, rue Laurier 10C1, Place du Portage III Gatineau Quebec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet PROSERVICES					
			Date 2013-06-14		
		Amend 006	Amendment No N° modif. 006		
File No N° de dossier 009zt.E60ZT-120001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
GETS Reference No N° de référence de SEA PW-\$\$ZT-009-25977	G				
Date of Original Request for Supply Arrangem Date de demande pour un arrangement en ma		o. origir	nale	2013-04-18	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-07-15				Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Gilmour, Peggy			Buyer ld - ld de l'acheteur 009zt		
Telephone No N° de téléphone FAX No N° de				λX	
(819) 956-7642 () (819) 956-9			·9235		
Delivery Required - Livraison exigée					
Destination - of Goods, Services, and Constru Destination - des biens, services et constructi					
Security - Sécurité	mta of th	alie!t. 1	.i.a		
This revision does change the security requirement Cette révision change les besoins en matière de s					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui	No - Non		
The Offeror hereby acknowledges this	revision to its Offer.			
Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.				
Signature	Dat	e		
Signature Name and title of person authorized to sig Nom et titre de la personne autorisée à sig (taper ou écrire en caractères d'imprimerie	n on behalf of offeror. (igner au nom du propos	type or print)		



E60ZT-120001/D

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZT-120001

Amd. No. - N° de la modif.

006

File No. - N° du dossier

009ztE60ZT-120001

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modification nº 6

Motif de la modification

- 1. Mettre à jour le calendrier des modifications de l'invitation à soumissionner pour ProServices en ajoutant les questions et réponses (en plus du calendrier figurant à la Modification nº 3)
- 2. Répondre aux questions supplémentaires
- Correction d'erreurs grammaticales (grammaire française) contenue dans les réponses à l'amendement n ° 5

1. Calendrier d'affichage des questions et réponses

Les questions et réponses supplémentaires seront affichées sur le site du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement selon le calendrier suivant (environ tous les 10 jours, après la Modification nº 3) :

Modification no 1 22 avril 2013

Modification nº 2 1er mai 2013

Modification nº 3 13 mai 2013

Modification nº 4 23 mai 2013 (conférence des soumissionnaires 30 mai 2013)

Modification nº 5 7 juin 2013 (temps d'affichage supplémentaire, c.-à-d. 15 jours, pour répondre aux questions posées lors de la conférence des soumissionnaires)

Modification nº 6 17 juin 2013

Modification no 7 27 juin 2013

Modification nº 8 8 juillet 2013

2. Questions et réponses supplémentaires

- Q184. Publierez-vous un avis sur Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres ou enverrez vous un courriel à tous les soumissionnaires peu de temps avant de commencer à envoyer des courriels aux personnes citées en référence dans le cadre de la justification des références décrite quatrième paragraphe de l'exigence O.3 de la Pièce jointe B? Aussi, quels sont les adresses de courriel et les objets que vous utiliserez dans les courriels sur la justification des références? En sachant ces renseignements, nous pourrions faire en sorte que vos courriels ne se retrouvent pas dans le courrier indésirable.
- R184. Nous enverrons nos premiers courriels de justification des références le 3 septembre pour ce qui est de la première vague. Il faudra y répondre avant le 13 septembre. Les courriels pour la deuxième vague seront envoyés le 16 septembre, et il faudra y répondre avant le 26 septembre 2013. Un exemple de la lettre qui sera utilisée est fourni à titre de référence au quatrième paragraphe de l'exigence O.3 de la Pièce jointe B, Évaluation technique. Nous ne publierons pas d'avis sur achatsetventes.gc.ca.
- Q185. En ce qui concerne la preuve que l'entreprise est en activité depuis au moins un an, peut on présenter un certificat de constitution?
- R185. Oui, tant que votre document montre que vous êtes en activité depuis un an.
- Q186. J'aimerais obtenir plus de renseignements sur le code de conduite. À la réponse 26, on indique seulement liste complète des directeurs, mais on ne parle pas du modèle et du format du code de conduite. Il y a conflit, car il peut y avoir de nombreux codes de conduite, comme ceux des ressources humaines, des services, des employés, de la sécurité, etc. Le nom des directeurs ne permet aucunement de déterminer la nature du code de conduite demandé. Par contre, tous les directeurs figurent déjà dans les données d'information sur les fournisseurs, et je ne comprends donc pas pourquoi cette question ne fait pas déjà partie des attestations dans la Composante de collecte de données (CCD) s'il faut y répondre de nouveau. Le code de conduite dans les attestations de la CCD ne comporte qu'une case à cocher!

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZT-120001/D

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

006 File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

R186. De plus amples renseignements ont été fournis à la Modification nº 5, réponse 137. Le code de conduite est un titre, et son contenu porte sur le comportement éthique. Une description complète figure à la Partie 5 - Attestations de la demande de soumissions. Le soumissionnaire doit cocher la case relative au code de conduite dans la CCD, puis fournir une copie papier de la liste établie d'après la réponse 26 de la Modification nº 2. Aucun formulaire n'existe pour le code de conduite.

- Q187. Pourquoi n'y a t il pas de volet pour les services de gestion financière? Le seul volet ou la seule catégorie liés aux finances est un sous ensemble de la gestion de projets. De toute évidence, il y a de nombreuses circonstances ou exigences selon lesquelles beaucoup de ministères et organismes ont besoin de services de gestion financière qui ne tombent pas dans la catégorie de la gestion de projets en tant que telle. J'offre ce type de services depuis plus de six ans.
- R187. ProServices comporte des volets et des catégories provenant des services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) et des services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS). Nous ne créons pas de nouvelles catégories. La liste des responsabilités tombant dans cette catégorie à l'Annexe A, Besoins de services, n'est pas exhaustive. Il pourrait donc y avoir des responsabilités supplémentaires.
- Q188. Nous aimerions obtenir des précisions sur les coentreprises. Nous sommes une entreprise constituée ayant des employés et faisant affaire avec des entrepreneurs indépendants (de nombreux entrepreneurs, à très long terme). Si nous devions faire appel à nos entrepreneurs indépendants pour fournir les services prévus dans l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA), devrions nous alors soumissionner en tant que coentreprise? D'ici au mois de janvier, il est possible que certaines de ces personnes soient encore avec notre entreprise ou qu'elles ne le soient plus; il ne semble donc pas logique de soumissionner en tant que coentreprise Je pourrais certainement voir à l'étape de la DP pour un ministère particulier quand on nous demande de soumissions ressources réelles que nous pouvons être amenés à aller dans cette voie.. Il ne semble cependant pas logique de procéder ainsi à l'étape actuelle. À la réponse 90, on peut lire que le fournisseur est responsable de l'arrangement. Le cas échéant, notre entreprise serait le fournisseur, et à ce point, nous ne pouvons savoir hors de tout doute si nous ferons appel à des employés ou à des entrepreneurs indépendants pour fournir les services en question au moment où nous serons mandatés pour faire le travail.

Pouvez vous nous éclairer à ce sujet? Nous préférerions ne présenter qu'une seule soumission au nom d'une seule entité.

- R188. Vous pouvez utiliser l'expérience de vos associés pour justifier les renseignements fournis sur les projets cités en référence, puisqu'un associé peut être considéré comme un sous traitant, permettant ainsi aux petites entreprises de se prévaloir de cette expérience et donc de se qualifier dans plus d'une catégorie. Le choix de la personne morale à créer relève de la petite entreprise. Cette dernière peut alors choisir de se prévaloir de toute l'expérience des sous traitants dans une soumission ou avec une coentreprise à titre de membres associés. Deux soumissions au maximum peuvent être présentées par une même personne morale.
- Q189. Notre organisation comporte une majorité d'actionnaires qui sont également actionnaires d'une autre personne morale. Les deux entreprises fournissent différents services pour divers aspects de l'industrie et ne partagent pas leur gestion, leurs employés ou leur information.
 - a) Les deux personnes morales peuvent elles présenter une réponse pour ProServices dans les mêmes catégories?
 - b) Si la réponse à la question a) est NON, ces deux personnes morales peuvent elles alors présenter une réponse pour ProServices dans différentes catégories?
- A189. Un fournisseur ne peut présenter que deux soumissions au maximum pour une même personne morale. Ces deux personnes morales pourraient présenter une réponse pour ProServices : l'une

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

E60ZT-120001/D

006

009zt

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

File No. - N° du dossier 009ztE60ZT-120001

en tant qu'entreprise principale et l'autre en tant que coentreprise, et ce, pour les mêmes catégories ou pour des catégories différentes.

- Q190. Notre entreprise a déjà une cote de sécurité Vérification d'organisation désignée (VOD)//Fiabilité; le minimum prévu pour ProServices est une VOD. Or, si nous présentons une demande pour obtenir une cote Attestation de sécurité d'installation (ASI)/Secret, TPSGC conclura t il un AMA avec une entreprise disposant d'une VOD et en attente d'une ASI, ou l'entreprise devra t elle attendre d'avoir reçu son attestation de sécurité avant de pouvoir conclure un AMA? Autrement dit, y a t il un avantage à demander une attestation de sécurité d'un niveau plus élevé que le minimum requis pour la présente demande de soumissions?
- R190. Dans le cas de ProServices, on exige une VOD pour conclure un AMA. Si vous avez déjà fait la demande d'une attestation de sécurité de niveau plus élevé, vous pourrez alors mettre à jour ces renseignements dans le système une fois l'attestation reçue. Si vous avez une attestation de sécurité de niveau plus élevé, vous pourrez alors répondre aux demandes de soumissions qui exigent ce niveau.
- Q191. J'ai une question concernant les droits acquis des SPTS. Je comprends que je peux procéder ainsi, MAIS il semble que je pourrais seulement soumissionner pour ProServices et laisser tomber les SPTS. Le cas échéant, ai je alors l'avantage d'être inscrit à la fois pour les SPTS et ProServices? Ainsi, je n'aurais pas à m'en remettre à une clause de " droits acquis ".
- R191. Si vous êtes un fournisseur préqualifié pour les SPICT ou les SPTS, l'avantage des droits acquis pour ProServices est que vous n'avez pas à justifier des catégories que vous avez déjà justifiées pour les SPICT ou les SPTS. Vous devez cliquer sur l'attestation de droits acquis et, sous les rubriques volets et catégories, vous devez indiquer les catégories que vous avez justifiées. Vous serez inscrit dans les SPICT ou les SPTS ainsi qu'à ProServices.
- Q192. À la page 5 de la demande de soumissions originale, on mentionne que le Volet 7 est celui des Services techniques, d'ingénierie et d'entretien, tandis qu'en ligne et dans la Modification nº 2, on dit qu'il s'agit plutôt des Services de télécommunications. Pouvez vous confirmer que le Volet 7 est celui des Services de télécommunications et que le Volet 12 est celui des Services techniques, d'ingénierie et d'entretien?
- R192. Le Volet 7 est bien celui des Services de télécommunications, faisant partie des services de TI, et le Volet 12 est celui des Services techniques, d'ingénierie et d'entretien, faisant partie des services autres que la TI.
- Q193. Nous avons récemment présenté une soumission dans le cadre du renouvellement 2013 des SPICT, et nous avons fort probablement été justifié pour les catégories pour lesquelles nous avons soumissionnons dans la présente demande. Nos questions sont les suivantes :
 - a. Que se passe t il si nous avons choisi l'option " nouvellement offerte " dans le Système des services professionnels centralisés (SSPC) et que, depuis ce temps, nous avons justifié des catégories dans les SPICT?
 - b. Enverrez vous un autre courriel aux références pour vérifier si nous leur avons fourni les services? Comme nous utilisons les mêmes personnes ressources, cela pourrait mal paraître si la même référence recevait le même courriel de justification.
 - c. Que se passera t il si nous ne savons pas si nous avons été justifiés pour ces catégories dans le cadre des SPICT avant le 21 juin 2013?
 - d. Si nous sommes retenus comme fournisseur de SPICT avant la date de clôture de la demande de soumissions, pouvons nous recourir à la clause de droits acquis et justifier les catégories comme étant " actuellement offertes " dans le SSPC?

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

R193. Tel qu'il est indiqué dans la Modification nº 5, une proposition soumise pour les récents nouveaux appels d'offres (aussi appelés " mises à jour ") pour les SPICT ou les SPTS - centrés sur les tâches seulement, peut inclure des catégories supplémentaires qui ne figurent pas encore dans le SSPC. Les soumissionnaires qui soumissionnent pour ProServices doivent fournir ces renseignements dans ProServices, sous " Droits acquis ", <Actuellement validée>. Dans le cadre des évaluations concernant ProServices, la vérification de tous les renseignements (certification et catégories) pour les " droits acquis " sera réalisée en fonction de l'examen en cours des renseignements dans le SSPC.

- Q194. Les DP découlant de la présente demande de soumissions seront elles sous le seuil de l'Accord de libre échange nord américain (ALENA) [actuellement de 78 500 \$] au dessus de celui ci?
- R194. Oui, les DP pour ProServices seront sous le seuil de l'ALENA.
- Q195. J'aimerais aviser mes références (nom de la référence) avant de présenter ma soumission.
 - a) Est ce une procédure acceptable pour TPSGC?
 - b) Je comprends que le format de courriel utilisé (illustré à la page 38 de 49 du document de la demande de soumissions) indiquera au destinataire le nom du soumissionnaire. Pouvez-vous me confirmer que seul le nom de mon entreprise y figurera? Le cas échéant, cette situation posera problème, car la plupart des références me connaissent par mon nom. Serait il alors possible d'indiquer mon nom en plus du nom de mon entreprise?
- R195. La décision d'aviser ou non les personnes citées en référence pour les catégories que vous justifiez vous appartient. Nous enverrons nos premiers courriels de justification des références le 3 septembre pour ce qui est de la première vague. Il faudra y répondre avant le 13 septembre. Les courriels pour la deuxième vague seront envoyés le 16 septembre, et il faudra y répondre avant le 26 septembre 2013. Un exemple de la lettre qui sera utilisée est fourni à titre de référence au quatrième paragraphe de l'exigence O.3 de la Pièce jointe B, Évaluation technique. Les courriels comporteront la dénomination sociale du fournisseur, soit le nom qui est inscrit dans le SSPC.
- Q196. Exigence O.3, Justification des références.

Selon la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) , "pour prouver qu'il répond à cette exigence, le soumissionnaire doit fournir, pour chaque sommaire de catégorie de la partie 0.2 ci-dessus, une (1) référence pour laquelle il devra donner des justificatifs et une seconde référence de réserve. Ces références doivent provenir de personnes qui n'ont jamais été employées par le soumissionnaire ou qui n'ont jamais été ses experts conseils, et qui peuvent prouver que les services professionnels ont été fournis conformément au présent paragraphe ".

Lorsque certains employés du gouvernement prennent leur retraite, ils deviennent experts conseils pour le gouvernement, plus particulièrement lorsqu'ils possèdent une connaissance approfondie et unique des politiques, des systèmes, etc. Pour que le Canada puisse profiter de cette expertise, ces retraités travaillent avec des sociétés de services professionnels d'expérience possédant des mécanismes de passation de marchés établis, comme les SPICT, les services professionnels en ligne, les services d'aide temporaire, etc. De plus, ces mécanismes tiennent compte de cette réalité, comme en témoigne la section des attestations intitulée " Ancien fonctionnaire ", que tous les soumissionnaires doivent remplir lorsqu'ils présentent une soumission au moyen de ces mécanismes.

Or, le critère susmentionné est injuste pour les sociétés qui représentent d'anciens fonctionnaires. Dans de nombreux cas, ces retraités étaient de hauts fonctionnaires ayant des responsabilités de gestion et d'approbation de projets. S'ils avaient le pouvoir de superviser les travaux au nom du Canada, pourquoi alors ne pourrait on pas leur faire confiance pour confirmer que les travaux ont été exécutés par une société en particulier, à une période donnée pour une

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

catégorie de travail précise? Il s'agit d'ailleurs de renseignements rendus publics dans les dossiers sur la passation de marchés.

Par conséquent, nous demandons que la modification suivante soit ajoutée aux critères :

- "Ces références doivent provenir de personnes qui n'ont jamais été employées par le soumissionnaire ou qui n'ont jamais été ses experts conseils pour l'engagement cité en référence, et qui peuvent prouver que les services professionnels ont été fournis conformément au présent paragraphe ".
- R196. L'exigence ne sera pas modifiée. Lorsqu'une personne citée en référence prend sa retraite, son remplaçant peut être utilisé pour justifier le ou les projets.
- Q197. Nous avons actuellement nos propres offres à commandes et AMA pour les SPICT, de sorte que nous sommes admissibles à la clause des droits acquis.
 - Cependant, nous ajouterons des volets et des catégories que nous justifierons. Pour plusieurs catégories, nous avons fourni des ressources à des clients du gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'autres sociétés, dont certaines auxquelles nous sommes associés. Que devons nous citer en référence? Une personne de la société ou le marché conclu avec le gouvernement du Canada? Dans certains cas, nous n'avons aucun lien direct avec le marché du gouvernement du Canada.
- R197. Selon les directives du premier paragraphe de l'exigence O.3 de la Pièce jointe B, pour prouver qu'il répond à cette exigence, le soumissionnaire doit fournir, pour chaque sommaire de catégorie de la partie 0.2 ci dessus, une (1) référence pour laquelle il devra fournir une adresse de courriel dans la CCD, qui doit provenir d'une personne qui n'a jamais été employée par le soumissionnaire ou qui n'a jamais été son expert conseil, et qui peut prouver que les services professionnels ont été fournis conformément au présent paragraphe. Il ne peut s'agir d'une personne de la société.
- Q198. Si vous êtes déjà préqualifié pour une offre à commandes, que vous ne soumissionnez pour aucun nouveau volet de service et que les renseignements dans le SSPC sont complets, y a t il d'autres exigences?
- R198.Nous ne savons pas exactement quelles sont vos préqualifications. Si vous êtes préqualifiés pour les SPICT ou les SPTS, vous pouvez alors recourir aux droits acquis pour ProServices. Des instructions détaillées sur la préparation d'une soumission se trouvent à la Partie 3 Instructions pour la préparation des arrangements de la DAMA et des modifications subséquentes.
- Q199. Doit on fournir une copie papier seulement au moment de présenter une soumission ou doit on le faire maintenant?
- R199. Les documents papier doivent être présentés au Module de réception des soumissions indiqué à la page 1, avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- Q200. Les soumissionnaires doivent ils soumettre par écrit un accusé de réception de chaque modification de la soumission?
- A200. Non.
- Q201.Pour l'exigence O.2, pourriez vous vérifier si l'on attend du soumissionnaire qu'il fournisse un résumé de projet (semblable à la mise à jour des SPTS) pour chacune des catégories pour lesquelles un arrangement est offert en format papier et qu'il procède à la saisie des renseignements pertinents au projet dans la CCD?
- R201. Dans le cas de ProServices, vous n'avez pas besoin de soumettre un résumé de projet en format papier pour une catégorie. Vous devez seulement saisir les renseignements dans la CCD.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

Q202. Dans le cas des soumissionnaires qui bénéficieront de droits acquis pour les catégories existantes en ce qui concerne les SPICT ou les SPTS et qui chercheront à se qualifier pour les nouvelles catégories (9.15 et 10.11), pourriez vous confirmer que les soumissionnaires sont simplement tenus de fournir les renseignements suivants dans leur proposition?

- Copie papier page couverture signée (Pièce jointe E)
- SSPC: Personnes-ressources désignées; renseignements sur l'entreprise; renseignements régionaux; critères obligatoires et Gammes de services pour l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- R202. Reportez vous à la réponse 193 ci dessus. Cependant, si vous n'avez pas ajouté les nouvelles catégories à votre mise à jour récente des SPICT ou des SPTS, vous pouvez faire ce qui suit : Un soumissionnaire bénéficiant de droits acquis doit sélectionner les attestations nécessaires dans la CCD et fournir une justification des catégories pour chacune des nouvelles catégories.

Le soumissionnaire bénéficiant de droits acquis n'est pas tenu de soumettre de nouveau les attestations qui ont déjà été fournies dans le cadre du récent nouvel appel d'offres visant les SPICT ou les SPTS, puisque ces renseignements feront partie intégrante de la vérification de tous les renseignements (attestation et catégories) relatifs aux " droits acquis " qui sera effectuée pour ProServices.

- Q203. Mon partenaire et moi fournissons actuellement des services d'expert conseil sous l'égide d'une société nommée SENC. Il ne s'agit pas d'une entreprise à proprement parler. Je pose ma candidature uniquement pour offrir mes services à titre d'expert conseil et j'ai été la seule personne à participer au projet que je citerai en référence. Devrais je postulé à titre individuel?
- R203. Tel qu'il est indiqué dans l'invitation à soumissionner, un fournisseur doit démontrer qu'il est en affaires depuis un an à compter de la date de clôture des soumissions et présenter un projet par catégorie. Les projets cités en référence doivent avoir été réalisés dans les cinq années précédant la date de clôture des soumissions. Vous pouvez utiliser l'expérience de vos associés pour justifier les renseignements fournis sur les projets cités en référence, puisqu'un associé peut être considéré comme un sous traitant, permettant ainsi aux petites entreprises de se prévaloir de cette expérience et donc de se qualifier dans plus d'une catégorie. Le choix de la personne morale à créer relève de la petite entreprise. Cette dernière peut alors choisir de se prévaloir de toute l'expérience des sous traitants dans une soumission ou avec une coentreprise à titre de membres associés.
- Q204. L'un de mes clients ne sait pas s'il doit obtenir un parrainage en matière de sécurité en ce qui concerne ProServices. Il s'agit d'un ancien fonctionnaire possédant une cote de sécurité de niveau " Très secret " (niveau III), et il est le seul employé de l'entreprise. Son numéro de sécurité actuel de la Direction de la sécurité industrielle canadienne lui suffira t il, ou devra t il appliquer la procédure liée à la cote de fiabilité organisationnelle de la VOD?
- R204. Comme chaque fournisseur doit avoir une VOD en ce qui concerne ProServices, l'entreprise devra formuler une demande de parrainage pour une VOD. Elle peut transmettre cette demande de parrainage par courriel à l'adresse suivante : RCNSpenligne.NCRPSOnline@tpsgc-pwgsc.gc.ca.
- Q205. Question faisant suite à la réponse 89 : Veuillez confirmer que les titulaires actuels de SPICT qui sont pour l'heure qualifiés dans les catégories précises " Spécialiste en infrastructure à clés publiques " [sic] et " Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée " peuvent bénéficier de droits acquis pour ces catégories en ce qui concerne ProServices, volet 6, " Services de cyberprotection ", et qu'ils devraient les indiquer comme " Actuellement validée ". Bien que ces catégories soient actuelles, elles ont été transférées dans le volet Cyberprotection dans le cadre du nouvel appel d'offres visant les SPICT. Font elles toujours partie du volet 3, "

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

Services de GI TI "? Avec l'ajout du volet 6 dans ProServices, j'ai de la difficulté à déterminer s'il s'agit de la procédure qui sera utilisée.

- R205. Tel qu'il est indiqué à la réponse 193 ci dessus, une proposition soumise pour les récents nouveaux appels d'offres (aussi appelés " mises à jour ") pour les SPICT ou les SPTS centrés sur les tâches seulement, peut inclure des catégories supplémentaires qui ne figurent pas encore dans le SSPC. Les soumissionnaires qui soumissionnent pour ProServices doivent fournir ces renseignements dans ProServices, sous " Droits acquis ", <Actuellement validée>. Dans le cadre des évaluations concernant ProServices, la vérification de tous les renseignements (certification et catégories) pour les " droits acquis " sera réalisée en fonction de l'examen en cours des renseignements dans le SSPC.
- Q206. Maintenant que l'on utilise le site Achatsetventes.gc.ca, est ce que des avis de mises à jour sont envoyés systématiquement, ou faut il vérifier sur le site chaque jour?
- R206. La meilleure façon de se tenir au courant est de retourner sur le site Achatsetventes.gc.ca pour y vérifier les changements, les mises à jour ou les modifications.

 Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres est le site officiel auquel vous devriez vous fier pour trouver des appels d'offres lancés par le gouvernement du Canada, afin de vous assurer de toujours obtenir les renseignements les plus à jour et les plus exacts à propos des nouveaux avis d'appels d'offres ou des nouvelles modifications.

Si vous souhaitez être avisé par courriel des modifications apportées, il existe des services Web faciles à utiliser, tels que Blogtrottr (disponible en anglais seulement) et Feed2Mail (disponible en anglais seulement), pour acheminer le flux de nouvelles à un courriel. Il n'est pas nécessaire de s'y inscrire, et il n'y a pas de frais. Il suffit d'y copier l'adresse du fil de syndication fournie dans Achatsetventes.gc.ca et votre adresse de courriel, et ces services vous préviendront lorsque de nouvelles modifications seront publiées.

Vous devrez retourner sur Achatsetventes.gc.ca pour télécharger votre modification, mais comme aucune inscription n'est obligatoire et qu'aucuns frais ne sont exigés, vous pouvez télécharger la modification en un seul geste.

- Q207. Veuillez confirmer que les seules sections de la base de données qui doivent être imprimées et fournies en copie papier sont les suivantes : Énoncé du soumissionnaire et Attestation des droits acquis.
- R207 En ce qui concerne les fournisseurs de SPICT ou de SPTS préqualifiés, seul l'énoncé du soumissionnaire doit être fourni en format papier. Par contre, il faut également remplir tous les champs de la CCD, y compris les catégories et les attestations.

Questions et réponses au suiet de la CCD

Q208. Nous souhaitons soumettre une proposition pour le volet 10, Services de gestion de projets, mais pour les catégories Rédacteur technique (point 10.10) et Expert conseil en communications (point 10.11). Nous avons sélectionné " nouvellement offertes " et fournirons les détails nécessaires pour la justification. Cependant, même si une liste (voir ci dessous) comportant plusieurs options est fournie pour le reste des catégories, nous sommes incapables de trouver le champ permettant de choisir " récemment non validée " pour les autres catégories (voir la liste des catégories ci dessous). Lorsque l'on sélectionne le champ à partir du menu déroulant (à partir de l'écran du volet 10, Services de gestion de projets), seules deux options s'affichent, soit " récemment validée " ou " non offertes ". Lorsque l'on clique sur la page " Retourner aux volets " et que l'on sélectionne les catégories pour le volet 10, seules ces deux mêmes options s'affichent, soit " récemment validée " ou " non offertes ". Où se trouvent les autres choix? Il y a quelques catégories dans ce volet pour lesquelles nous aimerions indiquer " récemment non validée " et d'autres pour lesquelles nous indiquerons " non offertes ". Veuillez nous aider à

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

clarifier la situation, de façon que nous puissions choisir l'option appropriée à partir des choix indiqués ci dessous.

- R208. Comme l'option " récemment non validée " ne s'applique pas à la présente invitation à soumissionner, elle ne figure pas dans l'invitation à soumissionner pour ProServices. Dans la page " Volets " de la CCD, si vous avez sélectionné " actuellement offerts " (option généralement sélectionnée par les fournisseurs qui offrent déjà des SPICT et des SPTS dans ces catégories), le menu déroulant qui s'affichera dans la page " Catégories " comportera les options suivantes : " récemment validée ", " actuellement validée", " actuellement non validées "; ces catégories seront désormais " actuellement validée " et " non offertes ". Si vous avez sélectionné " nouvellement offerts " dans la page " Volets " (option généralement sélectionnée par les nouveaux fournisseurs ou les fournisseurs bénéficiant de droits acquis qui souhaitent offrir de nouvelles catégories), le menu déroulant qui s'affichera dans la page " Catégories " comportera les options suivantes : " récemment validée " et " non offertes ".
- Q209. Comment doit on remplir une demande dans le SSPC dans le cas d'une coentreprise? J'ai un lien sur le tableau de bord que j'utilise pour mon entreprise. J'en aurais besoin d'un deuxième pour inscrire des renseignements à propos de la coentreprise. Comment peut on obtenir un deuxième lien? Cela nécessite t il une deuxième inscription?
- R209. Vous devez avoir un numéro d'entreprise approvisionnement différent pour une coentreprise, puis vous devez l'inscrire à titre de deuxième fournisseur.
- Q210. Question concernant les critères obligatoires sous les éléments d'information : Afin d'indiquer clairement les catégories pour lesquelles nous offrons nos services, pourriez vous nous aider à déterminer si l'élément 8.1 est réellement l'élément qui correspond le mieux aux services de formation que nous offrons? Nous avons examiné tous les éléments et les sous éléments et n'avons trouvé aucune catégorie indiquant clairement la prestation de services de formation et de perfectionnement du personnel. Nos domaines de spécialité sont la formation sur les compétences interpersonnelles organisationnelles, le service à la clientèle (qualité et excellence, transiger avec des clients difficiles), l'auto-efficacité (gestion du temps, gestion du stress, animation de rencontres, etc.), et l'efficacité des groupes (travail d'équipe en vue de remporter des négociations, etc.).
- R210. La liste des services requis dans cette catégorie figure à l'Annexe A, Besoins de services, de l'invitation à soumissionner initiale. Cette liste n'est pas exhaustive, et les responsabilités pourraient inclure, sans toutefois s'y limiter, les responsabilités indiquées dans cette annexe.
- Q211. Lorsque nous devons indiquer la portée de nos activités dans la justification du projet, un seul numéro ou un seul titre de projet est requis. Ce n'est pas suffisant pour décrire le type d'activité : formation et différentes formations correspondant à notre domaine de spécialité. Y a t il un autre champ où ces renseignements devraient être saisis? Nous nous interrogeons quant à la façon dont les clients chercheraient nos services de formation.
- R211. Il s'agit de l'exigence pour ProServices; seul un titre ou un numéro de projet doit être saisi dans la CCD, de même qu'une référence pouvant être utilisée par TPSGC pour justifier le projet cité en référence. Les ministères clients qui utilisent le SSPC pour satisfaire à une exigence peuvent mener leur recherche selon une catégorie précise, une région, ou une région/zone métropolitaine, une exigence de sécurité, etc.
- Q212. Bureaux locaux Quelle en est l'utilité? Quelle est la différence entre les régions, les zones métropolitaines et les bureaux locaux?
- R212. Un fournisseur doit indiquer toutes les régions et les zones métropolitaines couvertes dans sa proposition. Les fournisseurs peuvent indiquer un bureau local et son adresse pour chacune des zones métropolitaines dans la DAMA. Ce point ne s'applique pas aux régions. Ces

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

renseignements peuvent être saisis à l'étape de la DAMA (CCD); sinon le principal point de liaison du fournisseur pourra les saisir ultérieurement.

- Q213. Pour plusieurs catégories, nous fournissons des ressources à des clients du gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'autres sociétés, dont certaines auxquelles nous sommes associés. Que devons nous citer en référence? Une personne de la société ou le marché conclu avec le gouvernement du Canada? Dans certains cas, nous n'avons aucun lien direct avec le gouvernement du Canada; nous préférerions donc une personne ressource provenant de la société.
- A213. Tel qu'il est indiqué au premier paragraphe de l'exigence O.3, Justification des références, de la Pièce jointe B, Évaluation technique de la présente invitation à soumissionner, pour prouver qu'il répond à cette exigence, le soumissionnaire doit fournir, pour chaque sommaire de catégorie de la partie 0.2 ci dessus, une (1) référence pour laquelle il devra fournir une adresse de courriel dans la CCD, qui doit provenir d'une personne qui n'a jamais été employée par le soumissionnaire ou qui n'a jamais été son expert-conseil, et qui peut prouver que les services professionnels ont été fournis. Il ne peut s'agir d'une personne de la société.
- Q214. Les critères d'évaluation pour le niveau d'expertise comprennent les attestations de formation et les attestations professionnelles, ainsi que le niveau d'expérience pertinente dans " Catégories ". Je ne vois aucun endroit où saisir ces renseignements dans le SPCC. Dois je utiliser ce critère pour déterminer si mes experts conseils satisfont ou non aux niveaux d'expertise précis (p. ex. autoévaluation)? Ai je manqué quelque chose?
- R214. Nous ne sommes que des fournisseurs en processus de qualification à l'étape de l'invitation à soumissionner. Les curriculum vitæ et les grilles souples ne sont pas requis. Les niveaux d'expertise devront être précisés à la prochaine étape, lorsque le ministère client enverra les DP.
- Q215. Dans la section de justification des catégories du SSPC, on semble indiquer qu'il faut fournir les noms de deux personnes ressources en tant que références pour une catégorie. Toutefois, il ne semble y avoir des champs que pour une seule personne ressource (avec deux adresses de courriel). Devons nous inscrire les deux noms et leurs coordonnées dans chaque champ? Y a t il une autre façon d'ajouter une deuxième personne ressource?
- R215. Un fournisseur doit indiquer les renseignements demandés pour justifier le projet (c. à d. un titre de projet et les coordonnées d'une référence, y compris l'adresse de courriel du client). On demande également une deuxième adresse de courriel de réserve pour le même client. Outre cette adresse de réserve, aucun autre renseignement n'est demandé.
- Q216. Je suis directeur d'une entreprise qui a été constituée il y a un peu plus de deux ans. J'étais anciennement propriétaire unique, offrant les mêmes services que j'offre maintenant avec mon entreprise constituée. J'ai deux questions à vous poser :
 - a) En plus des projets que j'ai réalisés sous le nom de mon entreprise constituée au cours des deux dernières années, puis je également me servir des projets que j'ai réalisés au cours des cinq dernières années en tant que propriétaire unique?
 - b) Selon votre réponse à ma première question, les références indiquées pour justifier mon expérience dans une catégorie ou un volet doivent elles seulement être des clients qui étaient associés au projet en question? Sinon, puis je indiquer des références pour des projets semblables réalisés avant la constitution de mon entreprise pouvant justifier mon expérience globale dans la catégorie ou le volet visés?
- R216. Oui, vous pouvez vous servir de ces projets, pourvu qu'ils aient été réalisés dans les cinq années précédant la date de clôture de la demande de soumissions. Les références indiquées pour justifier l'expérience doivent être des clients qui étaient associés au projet en question.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

Q217. Notre client dispose d'une politique selon laquelle les références par écrit ne sont pas permises. Ce client est essentiel à notre proposition. L'État accepterait il une référence verbale?217.

Conformément à la demande de propositions, à la Pièce jointe B, Évaluation technique, les justifications pour chaque catégorie seront obtenues au moyen d'un courriel envoyé à la référence (c. à d. le client) que vous avez indiquée dans la CCD en tant que référence pour la catégorie. Nous n'accepterons pas les références verbales.

- Q218. J'aimerais simplement confirmer qu'il n'est pas nécessaire de présenter de description de projets pour ProServices, et qu'il suffit d'indiquer les titres et numéros de projets ainsi que les renseignements sur la référence.
- R218. Aucune description de projet n'est nécessaire. Il suffit effectivement d'indiquer les titres et numéros de projets ainsi que les renseignements sur la référence.
- Q219. Nous préparons une soumission pour la DAMA de ProServices. Nous avons des problèmes avec les pages de réponse du SSPC. Même si nous remplissons toutes les sections de n'importe quelle page dans les renseignements sur l'entreprise, les renseignements régionaux et les critères obligatoires, les pages sont toutes sauvegardées avec la mention " En cours " plutôt qu'avec la mention " Complet ". Toutes les catégories des volets gardent aussi le statut " Maintenant valide " une fois remplies.
- R219. Une fois que vous avez saisi tous les renseignements dans la CCD et que vous revenez à la page d'accueil pour la réponse du fournisseur, vous devez cliquer sur le menu déroulant sous le statut et indiquer complet, puis cliquer sur le bouton " Sauvegarder la réponse ". Une fois que vous avez terminé, vous pouvez cliquer sur le bouton " Soumettre la réponse ".

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

E60ZT-120001/D 006 009zt

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001 009ztE60ZT-120001

3. Correction d'erreurs grammaticales (grammaire française) contenue dans les réponses à l'amendement n ° 5

Motif de la modification:

- 1. Reporter la date de clôture de l'invitation à soumissionner au 15 juillet 2013, 14 :00 et de réviser la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement.
- 2. Réviser le point 0.3 de la Pièce jointe B, Évaluation technique, de la version française de la demande de soumissions
- 3. Répondre aux questions supplémentaires
 - Questions de sollicitation : Q102 à Q153
 - Questions de CCD: Q154 à Q162
 - Questions de la conférence des soumissionnaires : Q163 à Q175
 - Conférences des soumissionnaires le 30 mai 2013 Présentation attaché
 - Questions d'Achat et Vente : Q176 à Q183

1. Repousser la date de clôture de la demande de soumissions ProServices

- C. En plus de remplir l'information demandée dans la composante Collecte de données sous Catégorie - Justification, il est possible de présenter une lettre de soumission et de l'indiquer uniquement dans le champ Référence croisée. On indique que cela modifie les instructions au point 1 des sommaires des catégories. Le Canada se réserve le droit d'utiliser cette lettre de référence plutôt que de faire une vérification par courriel si elle contient au minimum les renseignements suivants:
 - 1. En-tête reconnu
 - 2. Date antérieur à la date de clôture de l'invitation (DAMA) pour ProServices d'au plus cinq ans
 - 3. Nom du proiet
 - 4. Numéro de référence du projet
 - 5. Catégorie(s) de services professionnels
 - 6. Confirmation que les services ont été rendus au cours des cinq dernières années qui précèdent la date de clôture de l'invitation (DAMA) pour ProServices.

3. Questions et réponses supplémentaires sur l'invitation à soumissionner

- Q114. Veuillez confirmer que les seules sections de la base de données qui doivent être imprimées et fournies en copie papier sont les suivantes : Énoncé du soumissionnaire et Attestation des droits acquis.
- R114. Le soumissionnaire doit transmettre à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC, une (1) copie papier des documents suivants avant la date et l'heure de clôture et à l'endroit indiqué sur la page 1 de la demande de soumission.
 - la première page signée par le soumissionnaire (pièce jointe E);
 - une preuve que l'entreprise existe depuis un an à partir de la date de clôture des soumissions, en incluant par exemple un certificat de propriété, un enregistrement d'entreprise ou une déclaration de revenus;
 - le code de déontologie : si l'entreprise est constituée en société, la liste complète des noms de toutes les personnes qui sont actuellement administrateurs du fournisseur; dans le cas d'une entreprise individuelle, le nom du propriétaire; et,
 - une attestation d'entreprise autochtone (s'il y a lieu).

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

Q119. Bénéficierons-nous de droits acquis dans le cadre de notre arrangement en matière d'approvisionnement centré sur les solutions pour les SPTS? Pour nous assurer que notre entreprise obtient un statut dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement pour ProServices, ne devrions-nous pas attendre de savoir si nous avons réussi à obtenir des droits acquis pour les SPTS ou aller de l'avant et soumissionner comme nouveau soumissionnaire pour ProServices?

- R119. Les fournisseurs s'étant vu attribuer un arrangement en matière d'approvisionnement centré sur les solutions pour les SPTS ne bénéficiera pas de droits acquis pour ProServices.
- Q146. J'ai utilisé la même personne contact pour justifier le travail dans plusieurs catégories différentes. Pouvez-vous me confirmer s'il vous plaît que, dans le cadre de vos activités de bureau, vous enverrez une seule demande de justification à la personne contact plutôt que d'envoyer plusieurs courriels à la même personne couvrant différentes catégories?
- R146. Oui, un soumissionnaire peut justifier l'expérience dans plus d'une catégorie par la même référence. L'objectif est un courriel combiné.
- Q151. Si nous choisissions, dans la présente demande de propositions, de conserver tous nos droits acquis en ce qui concerne les catégories de SPICT ou de SPTS actuellement justifiées relativement à l'arrangement en matière d'approvisionnement de janvier 2014, pourrions-nous alors bénéficier de droits acquis, dans le cadre de la première mise à jour de ProServices, à l'égard des catégories attribuées lors des arrangements actuels en matière de SPICT ou de SPTS?
- R151. Voir la réponse 150 ci-dessus.

Questions et réponses supplémentaires concernant la CCD

- Q154. Je me pose la question suivante au sujet de la CCD. J'ai cité des personnes en référence aux fins de justification de mon expérience. Or, la rubrique " Gammes de services pour l'arrangement en matière d'approvisionnement " figurant dans la table des matières indique ce qui suit :
 - Vous devez d'abord sélectionner les catégories que vous souhaitez offrir (pour l'ensemble des composantes ou volets pour lesquels vous posez votre candidature).
 - J'ai sélectionné les catégories, mais je ne trouve pas l'endroit réservé à la saisie des renseignements concernant les projets que je souhaite présenter. À quel endroit peut-on rédiger des résumés des projets qu'on a réalisés?
- R154. Vous devez vous rendre à la page " Catégorie Justification " et faire une sélection contre toutes les catégories. Une fois la page de catégorie à été sauvegardé les catégories que vous avez choisies " Récemment validée " à partir du menu déroulant afficheras un lien " valider ". Une fois que le lien " valider " à été cliqué vous pouvez commencer à justifier vos projets. Seul le titre du projet est requis. Aucune zone n'est réservée à la rédaction des résumés des projets et il n'y a aucuns résumés de projets qui doivent être soumis en version papier.
- Q155. Dans le champ " Numéro ou titre du résumé de projet ", sous la rubrique " Catégories Résumé ", j'ai saisi le titre que j'utilise à l'égard d'un projet lié à l'une des catégories pour lesquelles je pose ma candidature (comme le contrat a été obtenu par l'intermédiaire d'une organisation de prospection de talents, je ne connais pas le numéro du projet) et, après avoir rempli les autres champs, j'ai enregistré cette catégorie. Par suite de l'examen de la CCD relative à la soumission, j'ai décidé d'ajouter une courte description du projet dans le champ " Numéro ou titre du résumé de projet ". Bien sûr, le texte saisi était maintenant plus long que l'espace disponible dans la fenêtre. Or, le champ a accepté ce texte plus long (la ligne s'est tout simplement prolongée à mesure que j'ai saisi le texte). Par contre, lorsque j'ai enregistré ma nouvelle saisie, la description supplémentaire que j'avais saisie n'a pas été sauvegardée. Je suppose que cela

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

signifie que le texte saisi pour ce champ ne peut pas dépasser la largeur de la fenêtre et qu'il n'est pas nécessaire de fournir une description plus complète (et informative) des projets justificatifs. Est-ce exact?

- R155. Ce champ ne doit pas comporter plus de 250 caractères. Tout autre renseignement supplémentaire ne sera donc pas enregistré. Nous n'exigeons pas une description des projets. Le soumissionnaire doit entrer les informations suivants doivent être indiqués dans la composante de collecte des données du Module du fournisseur du SSPC, sous la rubrique "Catégories Justification ":
 - Sélectionnez les volets que vous souhaitez offrir, remplissez et sauvegardez.
 - Sélectionnez les catégories dans lesquelles vous souhaitez vous enregistrer. Toutes les catégories pertinentes à ce volet en particulier figurent dans un tableau.
 - Sur la page intitulée " Catégories Justification ", vous devez justifier votre catégorie, comme suit
 - sous la rubrique " Sommaires des catégories " dans le champ " Numéro du résumé de projet ", indiquez le titre du projet qui se rapproche le plus des services précisés pour cette catégorie;
 - sous la rubrique "Références aux Catégories ", le soumissionnaire doit indiquer le nom du client (Ministère/Nom de la société), le nom de la personne-ressource; le titre du poste, le numéro de téléphone et deux adresses de courriel du même client doivent être fournis, qui sera utilisé pour les références à justifier;
 - Dans le champ intitulé " Numéro de référence du contrat/projet ", le soumissionnaire doit indiquer le numéro du contrat/commande subséquente qui correspond au titre du projet dont le soumissionnaire à entrée dans le champ Numéro du résumé de projet.

Questions et réponses de la conférence des soumissionnaires

- Q175. Si nous justifions une catégorie au moyen d'une lettre de recommandation et que nous saisissons également tous les renseignements pertinents dans la composante de collecte des données, communiquerez-vous tout de même avec la référence pour justifier la catégorie?
- R175. En plus de remplir l'information demandée dans la composante Collecte de données sous Catégorie Justification, il est possible de présenter une lettre de soumission et de l'indiquer uniquement dans le champ Référence croisée. On indique que cela modifie les instructions au point 1 des sommaires des catégories. Le Canada se réserve le droit d'utiliser cette lettre de référence plutôt que de faire une vérification par courriel si elle contient au minimum les renseignements suivants:
 - 1. En-tête reconnu
 - 2. Date antérieur à la date de clôture de l'invitation (DAMA) pour ProServices d'au plus cinq ans
 - 3. Nom du projet
 - 4. Numéro de référence du projet
 - 5. Catégorie(s) de services professionnels
 - 6. Confirmation que les services ont été rendus au cours des cinq dernières années qui précèdent la date de clôture de l'invitation (DAMA) pour ProServices.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES